



Le 15 juillet 2020 à Paris.

La CFTC Fonction Publique a été reçue par Madame Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique.

Alban Reverdy Président et David Meseray Vice-Président de la Fédération Fonction Publique Territoriale ont soumis à la ministre plusieurs revendications :

- La prise en compte des personnels territoriaux dans le Segur de la santé : les pompiers, les Ehpad, les infirmières scolaires, le personnel médical de la médecine professionnelle des collectivités.

- La demande d'une couverture complémentaire obligatoire pour une meilleure protection de santé.(mutuelle).

- La revalorisation des salaires par l'augmentation du point d'indice.

- La restauration de la parité dans les instances, pour un dialogue de qualité.

- L'intégration des primes pour le calcul des retraites de tous les agents de la fpt.

- la prise en compte et le suivi des agents contractuels et publics des trois versants touchés par le Covid-19.

La Police Municipale a aussi fait l'objet de revendications spécifiques :

- Intégration des primes pour le calcul des retraites.

- La bonification d'un an pour 5 ans de service.

- La prise en compte du cadre d'emploi Police Municipale pour le rifseep.

David Meseray Président National de la CFTC-Police Municipale déplore le manque de reconnaissance pour cette profession 3ème force de sécurité en France, absente lors du défilé du 14 juillet à Paris, malgré sa forte implication lors de la crise sanitaire.

La Ministre Amélie de Montchalin envisage l'évolution des services publics vers plus de proximité pour un service plus simple et plus rationnel. Souhaitant ainsi une meilleure compréhension entre les usagers et les agents de la Fonction Publique.